

Compte rendu de l'assemblée citoyenne hebdomadaire de Langon

Date : 28/03/2019 de 19h30 à 22h45

Participants : 28

Lieu : Salle de Saint Macaire

**Référent : Guillaume
secrétaire : Florence
modérateur : Sébastien**

Les votes ne correspondront pas forcément aux nombres de participants, car les gens arrivaient et repartaient en milieu de réunion.

Annonce : en vue de l'Assemblée des assemblées à St Saint-Nazaire, les 5-6-7 avril. Un vote est organisé le dimanche 31 mars à 14h à la Cabane, pour 2 référents représentants pour St Macaire. sur 6 pour toute la Gironde

Ordre du jour :

- Vote sur le jour de l'assemblée, tous les mercredis ou jeudi
- Recentage des discussions autour de notre futur constitution : Sommes-nous en mesure de valider le fait qu'il y a 5 pouvoirs à séparer au lieu de 3 ?

1. Vote pour le retour de l'assemblée citoyenne le mercredi

Argumentation :

- Le marché citoyen étant établi le même jour, les citoyens pourront faire d'une pierre deux coup
- Etant donné que le référent est aussi investi dans le marché, pour lui ça fera une journée pleine
- Certain ne sont pas à coté, et ça leur permettra de réduire les coût de déplacement

Mise au vote :

Êtes-vous pour un retour des assemblées citoyennes les mercredis soir ?

Participants : 23 --- Pour : 18, Abs : 2, Contre : 3

2. Discussion autour des 5 pouvoirs :

- Le mouvement des GJ tient, cela veut dire quelque chose. L'ultra-libéralisme est une catastrophe.
- Il faudrait faire une différence entre les pouvoirs d'élections et ceux qui ne le sont pas.
- Les médias, comment ont-ils eu les pouvoirs ?
- Nécessité de représentants élus pour les médias aussi.
- Rappel : Montesquieu (1748) : la séparation en 3 pouvoirs.
- aujourd'hui un exécutif puissant sans souci du peuple : la ploutocratie, pour preuves les amendes pour participation aux manifs non-déclarées sont passées de 35 euros, à 90, puis 135 euros.
- Média : la désinformation, les épouvantails brandis pour que rien ne change. Sauf Médiapart par exemple.
- Pourtant la crise financière est une escroquerie
- Les 2 pouvoirs, média et éco, ont pris du pouvoir sans être institutionnels.
- Dès 1973 les décisions monétaires ont donné beaucoup plus de pouvoirs aux banques.
- Et en 1990 investissements dans les médias. Le pouvoir média est contrôlé par l'oligarchie.
- Qui achète quoi ? : le pouvoir économique des grands patrons a acheté les médias pour contrôler l'exécutif et le législatif ; la justice est écrasée.
- La loi anti-casseur récente démontre encore un déplacement des pouvoirs.
- On assiste pourtant à l'agonie d'un système politique dont on ne sait combien de temps cela va prendre, si ça se passe bien ou pas....on voit bien déjà la violence subit par la population.
- Le pouvoir financier vient en premier (bien au delà du pouvoir éco) avec les bulles financières, le CAC 40 etc...
- parler des 5 pouvoirs, démocratiser le pouvoir médiatique. Séparer la nation-état du pouvoir financier.
- 1 seul pouvoir « la finance » a installé le Président et des sous pouvoirs qui en découlent.

- Donc on interdit aux milliardaires d'avoir des médias.
- Il faut voter nombreux aux européennes pour que le LREM voit qu'il perde des sièges...
- le pouvoir des nombres, avec les théories économiques
- des lois constitutionnelles qui soutiennent de plus en plus ce pouvoir. Même le monde électoral est devenu un « marché des idées ».
- Conseil de lecture (*1) : les travaux d'Alain SUPIOT de « l'analyse juridique des solidarités » : « Principale invention juridique du XXe siècle, l'État social s'inscrit dans l'histoire des métamorphoses que l'État a connues »
- pour rebondir : Témoignage d'une participante de la conférence de Mme Pinçon-Charlot, sociologue, écrivaine (« le président des ultra-riches ; « la violence des riches »), à Bordeaux mercredi 27 mars : le pouvoir de l'argent conçu par les ultra-riches est régi par les nombres qui nous échappent : tout est instrumentalisé pour maintenir cette abstraction des nombres, ce flou. Nous sommes aussi traités tels des nombres : des fournis travailleuses.
- Il est urgent de nous organiser, de construire la résistance face à cette instrumentalisation utilisée comme une guerre.
- **IMPORTANTANCE DU POUVOIR DES CITOYENS : NOTRE PORTE DE SORTIE C'EST NOUS !**
- Pourquoi pas la création d'une banque, d'autres marchés citoyens.
- De trouver des terres pour cultiver. D'utiliser le SEL : Système d'Echange Local
- Et aussi l'utilisation des monnaies locales : la MIEL en Gironde
- Monnaie d'Intérêt Économique Locale. Non-spéculative, dont la parité est placée sur un compte NEF, seule banque sans aucun paradis fiscal...
- Propositions : d'une rencontre possible pour connaître le fonctionnement. et projection « l'argent-dette » documentaire sur la création monétaire et l'arnaque de la « dette » proposé le 14 avril : attention : changement de date nécessaire. (proposition du SEL du Ciron). (Florence et Rosy s'en occupent).
- 1968 : durée 3 semaines, 2018-19 : les Gilets jaunes sont encore là ! Nous sommes un lobbying : un vrai groupe de pression capable d'influencer ! (*2)
- Depuis Valls, du pouvoir enlevé à la justice à cause d'un décret de décembre 2016 (*3).
- L'individualisme (par la TV, les technologies personnelles...ont fait du citoyen un consommateur, qui ne comprend plus « la chose commune ». on assiste au déclassement des métiers, à celui des classes moyennes scindées en 2 : supérieures et inférieures ; de moins en moins de militants.

- Le « régime de Vichy » face aux GJ : la police est une celle d'une dictature.
- La « chose commune » se reconstruit autour des rond-points, redécouverte d'une solidarité. Le peuple qui DOIT DECIDER DE SA VIE COMMUNE. Donc : RETROUVER CE QUI FAISAIT CHOSE COMMUNE
- Le consommateur qui doit redevenir acteur, qu'on FASSE ENSEMBLE. Beaucoup de solutions, mais attention aux addictions dues à la consommation !
- Proposition d'une démarche : le territoire commun de toutes les identités (syndicats, œuvres caritatives etc...) pour recréer la FORCE POPULAIRE, on a besoin de toutes les compétences.
- Et repérer les GJ ailleurs en Europe.
- À propos de syndicats qui ont aussi le problème des structures pyramidales et non horizontales. Ne quand-même pas confondre les structures avec les personnes syndiquées.
- On doit se mettre d'accord : dans QUELLE DEMOCRATIE on se rejoint. (ce n'est pas une seule question d'augmentation du SMIC)
- idée : dissolution de la Police (BAC et autre) , on peut garder ceux qui veulent rester, on restructure).
- Une assemblée citoyenne entre projets pour la future constitution et besoin immédiat d'actions !

3. Conclusion

L'ordre du jour de la prochaine assemblée sera : **Prise de décision quand aux 5 pouvoirs**

Prochaine assemblée le mercredi 3 avril 2019 à 19h30 à la salle de saint macaire

Fin de séance

La secrétaire : Florence

Corrigé par le référent : Guillaume

Ceci est uniquement un projet de compte-rendu devant être adopté lors de la prochaine assemblée du 06/03/2019

Annexes

(*1) (extrait de <https://www.college-de-france.fr/site/etat-social-mondialisation-analyse-juridique-solidarites>) « Souverain débonnaire, tolérant la contestation et se proposant de répondre à toutes les attentes et de remédier à tous les maux, l'État social est parvenu à maîtriser pour un temps le double mouvement d'individualisation et d'interdépendance à l'œuvre dans les sociétés industrielles. Mais tout en le maîtrisant, il en a aussi accéléré le cours. Devenu débiteur universel, l'État engendre un peuple de créanciers qui ne se reconnaissent plus comme mutuellement solidaires. À ce facteur interne de déstabilisation s'ajoute l'effacement des frontières du commerce et la mise en concurrence des législations sociales et fiscales nationales. D'où de graves problèmes sociaux, financiers et environnementaux, qui pèsent finalement sur les États, dont on réduit par ailleurs la capacité d'action. Ils tentent souvent d'y répondre par la négociation ou la concertation avec les représentants d'intérêts catégoriels. Mais la loi procède alors davantage de compromis entre intérêts particuliers que de la recherche de l'intérêt général. Et l'État devient l'enjeu d'une lutte pour capter les ressources publiques. »

(*2) pour info, (extrait dans <http://www.toupie.org/Dictionnaire/Lobby.htm>)
Exemples des différentes formes que peut prendre le lobbying :

- connaissance des circuits décisionnels,
- information des décideurs,
- établissement de relations à haut niveau,
- constitution de réseaux,
- apport d'expertise,
- participation à des groupes d'études,
- organisation de conférences, de visites,
- rédaction d'amendements à un projet de loi...

(*3) <https://www.agoravox.fr/actualites/politique/article/fin-de-la-separation-des-pouvoirs-187328>

extrait « Un décret, passé discrètement, datant du 5 décembre 2016 et signé par Manuel Valls et Jean-Jacques Urvoas, le garde des Sceaux, permet au gouvernement de contrôler la Cour de cassation »